# Fiche Bilan-Projet : Université d'Orléans

CPESR www.cpesr.fr contact@cpesr.fr

12/10/2020

#### Introduction

Cette fiche bilan-projet vise à faciliter les élections dans les conseils centraux des universités en fournissant une information objective et uniformisée sur l'établissement, et en permettant aux candidats d'afficher une intention politique structurée et standardisée.

Elle ne prétend ni couvrir l'intégralité des politiques universitaires, ni capturer toute la complexité des sujets qu'elle aborde. Cependant, son appropriation par les candidats et électeurs doit permettre de poser les bases d'un débat électoral sur le projet d'établissement.

La méthodologie est essentiellement celle des tableaux de bord de l'ESR.



#### Sources principales des données

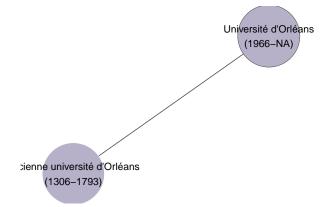
- Portail des données ouvertes du MESRI : https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr
- Wikidata (guide d'édition): https://www.wikidata.org/wiki/Q13334
- Formulaire de création d'une fiche : https://enquete.cpesr.fr/index.php/881846

#### Section 1

Structure et organisation

# Historique

Définition : L'historique montre les grandes étapes qui ont conduit à l'établissement actuel.

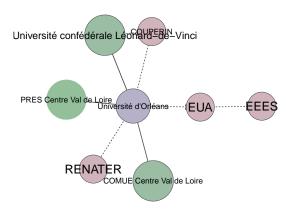


## Questions politiques afférentes

• Quelles fusions, séparations ou changement de statut sont envisagées ?

#### **Associations**

Définition : Les associations montrent les adhésions à des organisations externes à l'établissement.

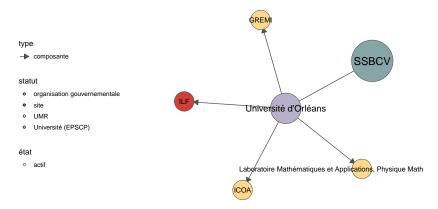


## Questions politiques afférentes

• Quelles créations ou suppressions d'associations sont envisagées ?

## Composition

Définition : La composition montre la structuration interne de l'établissement.



# Questions politiques afférentes

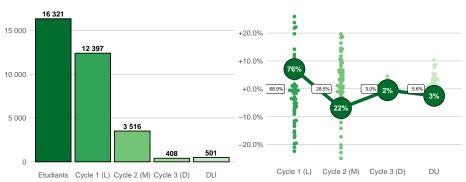
• Quelles modifications de la structure interne sont envisagées ?

#### Section 2

Trois profils: etudiant, enseignant, et budgétaire.

## Le profil étudiant

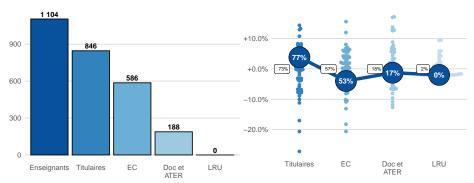
Définition : Le profil étudiant est une représentation de l'offre de formation de l'établissement, en terme de pyramidage LMD, et de développement des diplômes d'université (DU ou diplôme d'établissement).



- Quelles modifications du profil LMD sont envisagées ?
- Quelles évolutions pour les DU (et autres formations payantes) sont envisagées ?

## Le profil enseignant

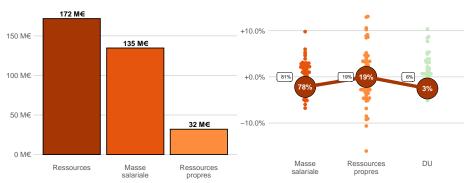
Définition : Le profil enseignant est une représentation des effectifs, permettant de constater la répartition entre titulaires, enseignants-chercheurs (EC), Doctorants et ATER, et Contrats LRU.



- Quelles modifications des effectifs enseignants sont envisagées ?
- Est-ce que le recours aux contrats LRU, Chaires professeur junior et Contrats de mission est envisagée ?

# Le profil budgétaire

Définition : Le profil budgétaire est une représentation des ressources de l'établissement : ressources complètes, ressources propres (hors subvention pour charge de service public), et proportion des inscription en DU.



- Quelles modifications du profil budgétaires sont envisagées ?
- Est-ce que le développement des ressources propres est une priorité ? De quelle manière ?

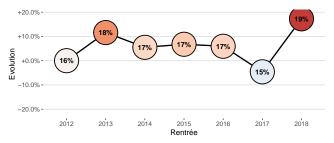
#### Section 3

Indicateurs clés de performance

# Le taux de ressources propres

Définition : Le taux de ressources propres mesure les moyens que l'établissement obtient en plus des subventions de service public versées l'Etat. Ces moyens regroupent notamment les financements sur projet et les frais de scolarité, qui sont généralement la source la plus importante. Il reflêtent donc à la fois le dynamisme de l'établissement et sa volonté de commercialiser ses services.

Taux médian des universités en 2018 : 18.1%.



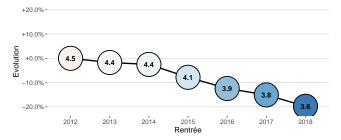
Observation : Le taux de ressources propres de Université d'Orléans est passé de 16% en 2012 à 19% en 2018. Son classement est passé de 23 à 31 sur 68. L'évolution est de +17.3%.

- L'évolution passée est-elle souhaitable, regrettable ou inévitable ?
- Quelle devra être l'évolution future et comment y arriver ? Avec quelle priorité ?

#### Le taux de d'encadrement

Définition : Le taux d'encadrement est une mesure de la politique RH de l'établissement. Il indique le nombre d'enseignants titulaires pour 100 étudiants (doctorants non inclus).

Taux médian des universités en 2018 : 3.17 enseignants titulaires pour 100 étudiants.



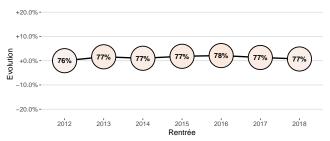
Observation: Le taux de d'encadrement de Université d'Orléans est passé de 4.5 en 2012 à 3.6 en 2018. Son classement est passé de 5 à 15 sur 68. L'évolution est de -19.8%.

- L'évolution passée est-elle souhaitable, regrettable ou inévitable ?
- Quelle devra être l'évolution future et comment y arriver ? Avec quelle priorité ?

# Le taux de titularité des enseignants

Définition : Le taux de titularité des enseignants est une mesure de la politique RH de l'établissement. Il indique la proportion d'enseignants titulaires parmi tous les enseignants, exceptés les vacataires, pour lesquels les données nationales manquent malgré qu'ils puissent être plus nombreux que les enseignants titulaires. Une hausse peut aussi bien refléter une politique de titularisation, qu'une éviction des non titulaires.

Taux médian des universités en 2018 : 73.5%.



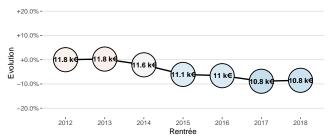
Observation: Le taux de titularité des enseignants de Université d'Orléans est passé de 76% en 2012 à 77% en 2018. Son classement est passé de 32 à 23 sur 68. L'évolution est de +0.7%.

- L'évolution passée est-elle souhaitable, regrettable ou inévitable ?
- Quelle devra être l'évolution future et comment y arriver ? Avec quelle priorité ?

# Le taux de ressources par étudiant

Définition : Ce rapport entre les ressources de l'établissement et le nombre d'étudiants inscrits en premier et deuxième cycle (L et M) permet de mesurer les res sources dont dispose l'établissement par rapport à la taille de sa population étudiante. Attention : ce taux ne correspond pas à la dépense de l'établissement pour chacun de ses étudiants, et il ne dépend que faiblement de la politique locale.

Taux médian des universités en 2018 : 9564 €.

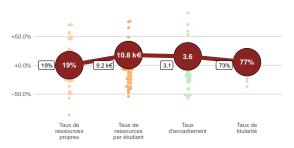


Observation : Le taux de ressources par étudiant de Université d'Orléans est passé de 11.8 k€ en 2012 à 10.8 k€ en 2018. Son classement est passé de 4 à 12 sur 68. L'évolution est de -8.5%.

- L'évolution passée est-elle souhaitable, regrettable ou inévitable ?
- Quelle devra être l'évolution future et comment y arriver ? Avec quelle priorité ?

# Comparaison des indicateurs clés de performance à la moyenne nationale

Le profil général permet de situer rapidement l'établissement parmi toutes les universités selon les indicateurs clés de performance. Chaque université est représentée par un point. La moyenne est inscrite dans une boite, et l'axe vertical représente l'écart à la moyenne.



Discussion : Le profil général permet d'illustrer les deux limites principales de cette fiche, dûes seulement aux limites des données disponibles :

- un périmètre non exhaustif : par exemple les effectifs des personnels BIATSS et vacataires ne sont disponibles ;
- une granularité limitée à l'établissement : les hétérogénités internes ne sont pas perceptibles, bien qu'elles puissent être importantes, notamment dans les grandes universités pluridisciplinaires.